



IDÉES

La Cour suprême n'invente aucune nouvelle contrainte aux journalistes

Page B 5



PERSPECTIVES

Bilan de la convention démocrate

Une plateforme électorale pour un pays « respecté dans le monde »

ÉRIC LESER

Boston — Dans l'Amérique d'après le 11 septembre 2001, les démocrates ne peuvent pas se permettre de faire preuve de la moindre faiblesse en matière de défense, de lutte contre le terrorisme et de sécurité. La plateforme électorale adoptée par la convention à Boston est intitulée «Strong at home, respected in the world» (*Fort à l'intérieur, respecté dans le monde*). Le mot «fort» est cité 106 fois en 35 pages. La première partie du programme, «Une Amérique forte et respectée», est de loin la plus développée. Car le seul domaine où John Kerry ne tient pas tête à George W. Bush dans les sondages, c'est la lutte contre le terrorisme, où il recueille selon la dernière étude publiée par le *Washington Post* 37 % de bonnes opinions contre 55 % au président sortant.

toire finale. Le programme prône une réforme des services de renseignement et une augmentation de la présence en Afghanistan des forces de l'OTAN «en dehors de Kaboul» afin que le pays ne redevienne pas un refuge pour les terroristes.

Armes de destruction massive
Il faut les «maintenir hors de portée des terroristes». Les démocrates entendent «défendre l'Amérique à tout prix contre une attaque». Ils ne rejettent pas catégoriquement la doctrine de la guerre préventive. «Nous devons construire un consensus international pour des actions préventives, afin de récupérer et sécuriser les armes de destruction massive existantes et les installations pour en fabriquer». Il faut «mettre fin aux programmes nucléaires de la Corée du Nord et de l'Iran».



La seule voie possible contre le terrorisme est d'agir avec les autres

Politique étrangère
«Promouvoir la démocratie, la paix et la sécurité» présente sur cinq pages le programme de politique étrangère du parti. Il commence par l'Irak. «Gagner la paix en Irak» passe par une internationalisation «politique et militaire». «Nous devons diriger, mais nous devons écouter... Nous ne pouvons accepter un État défaillant en Irak qui deviendrait inévitablement un sanctuaire pour les terroristes et une force destabilisatrice au Moyen-Orient... Si

nous ne parvenons pas à créer des forces de sécurité irakiennes viables — police et armée —, il n'y aura pas de sortie réussie pour nous et nos alliés.» Mais les États-Unis ne réduiront leur engagement militaire en Irak que «quand cela sera approprié».



John Kerry à la convention démocrate, jeudi: sortons Bush!

MARC SEROTA REUTERS

création d'un État palestinien vivant en paix et en sécurité au côté de l'État juif d'Israël».

Armée

Les démocrates veulent augmenter de 40 000 hommes les effectifs de l'armée de terre «afin de réduire les contraintes de la garde nationale et de la réserve». Ils jugent nécessaire de «multiplier par deux les forces spéciales» et s'engagent à fournir «le meilleur équipement possible» aux troupes.

Pétrole

«Parvenir à l'indépendance énergétique», un thème souvent évoqué par John Kerry dans sa campagne. Il entend «mettre fin à la dépendance de l'économie américaine pour le pétrole contrôlé par quelques régimes parmi les plus répressifs au monde».

Sécurité et libertés

«Renforcer la sécurité intérieure en améliorant le renseignement», en renfor-

çant la «sécurité des frontières», en «protégeant mieux les cibles sensibles tout en garantissant les libertés». «Nous devons être toujours sur nos gardes pour ne pas sacrifier la liberté pour laquelle que nous nous battons.»

Économie

Si, en matière de sécurité, les démocrates ne cherchent pas à se différencier des républicains, il en va autrement dans la partie économique et sociale de leur plateforme électorale.

«Créer de bons emplois», les démocrates entendent favoriser par des aides fiscales «les entreprises qui produisent des biens et créent des emplois aux États-Unis».

«Se battre pour la grande classe moyenne américaine». Le salaire minimum devrait être porté de 5,15 \$ de l'heure à 7 \$. John Kerry reviendra sur les baisses d'impôts accordées par l'administration Bush aux ménages disposant de revenus supérieurs à 200 000 \$ et affectera l'argent récupéré aux aides en matière d'assurance médicale et d'éducation pour les plus défavorisés. Le candidat démocrate entend aussi rétablir la discipline fiscale. Chaque dépense nouvelle devra être compensée par une réduction dans un autre domaine. Les dépenses de santé supplémentaires, estimées à 653 milliards de dollars sur dix ans, sont les seules à échapper à cette règle.

Santé

«Des familles fortes et en bonne santé». Les démocrates considèrent que la santé «est un droit, pas un privilège». L'objectif, en abaissant les coûts, notamment des médicaments, et en augmentant les aides est d'offrir une assurance médicale à tous les Américains. Ils sont plus de 43 millions à en être privés.

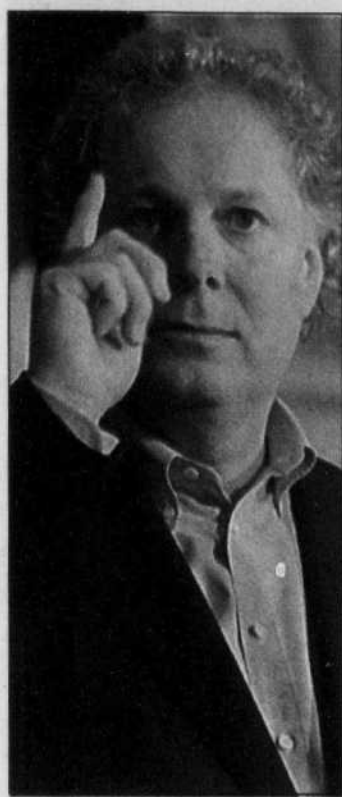
Éducation, environnement

Le programme démocrate veut «rendre les collèges universitaires plus abordables». Il insiste sur la «protection de l'environnement», «la défense de la qualité de l'air et de l'eau» et entend, dans ce domaine, réintégrer les États-Unis dans le concert des nations.

La plateforme se conclut par un «engagement sans faille» pour une «communauté américaine forte», la défense «des droits civils» et une Amérique «meilleure, plus égalitaire et plus libre».

Le Monde

VOIR PAGE B 2: KERRY, SABRE AU CLAIR



ANDY CLARK REUTERS
Jean Charest nouveau discours.

Financement de la santé

Le calcul de Charest

TOMMY CHOUINARD

Québec — Le premier ministre du Québec, Jean Charest, est parti à Niagara-on-the-Lake avec une détermination plus convaincante à vouloir protéger les champs de compétences du Québec contre toute tentative d'empiètement de la part d'Ottawa. Comme 54 députés bloquistes ont été élus aux dernières élections fédérales, la perspective de voir Gilles Duceppe lui damer le pion comme leader du Québec face à Ottawa a sûrement à voir avec son nouveau discours virulent.

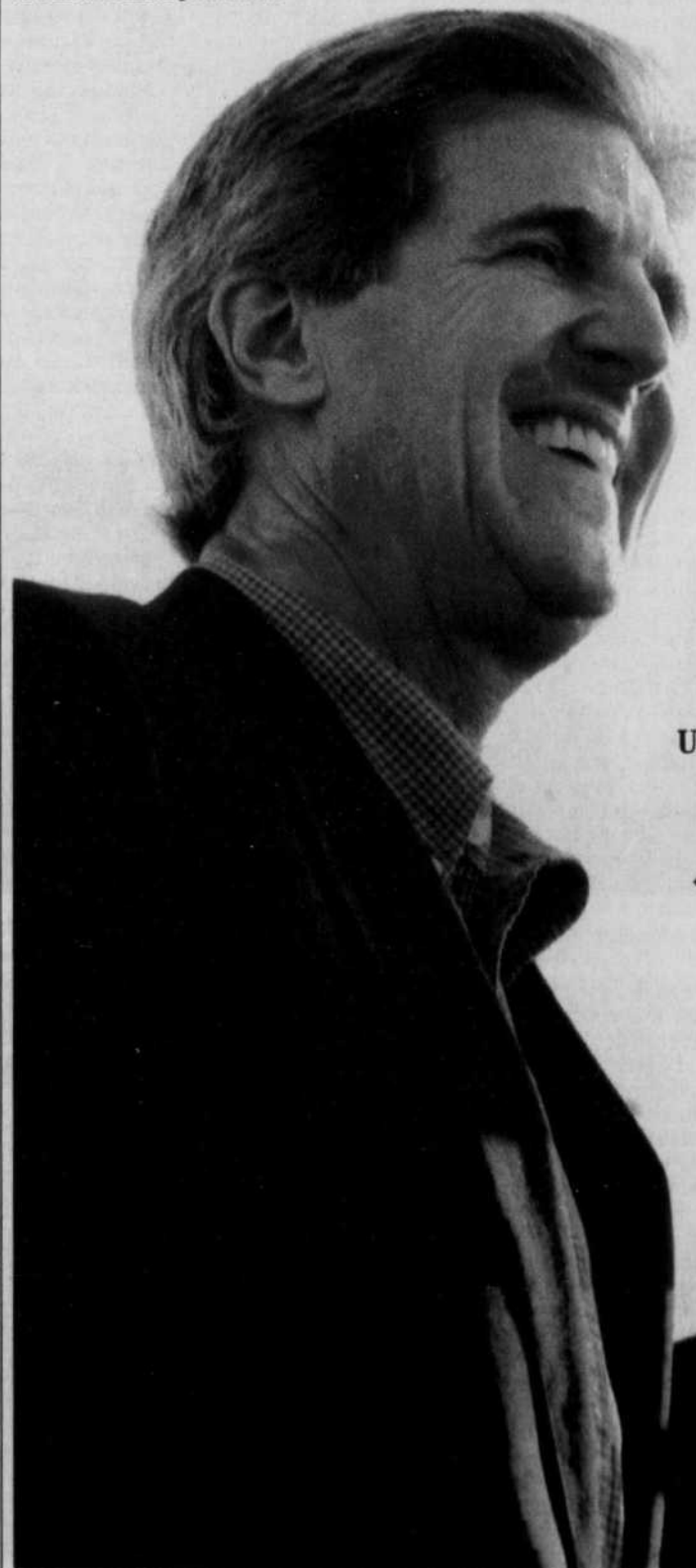
Mais voilà, les homologues de Jean Charest ne partagent pas la même fermeté. Il ne faut pas «s'enfermer dans les fleurs du tapis constitutionnel», a illustré le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord. Il faut d'abord et avant tout obtenir plus d'argent du gouvernement fédéral, se disent la majorité des provinces.

Jean Charest a bien failli se retrouver fin seul à plaider pour le rejet des fonds ciblés ou spécifiques. Ces fonds que souhaite créer Ottawa pour atteindre des objectifs nationaux qui lui sont chers, comme réduire les listes d'attente et financer les soins à domicile, indisposent peut-être Jean Charest et l'Albertain Ralph Klein, mais les autres premiers ministres, dont Dalton McGuinty (Ontario), Bernard Lord, Pat Binns (Île-du-Prince-Édouard), John Hamm (Nouvelle-Écosse), Danny Williams (Terre-Neuve-et-Labrador) et Gordon Campbell (Colombie-Britannique), se formalisent bien peu de la création de ces nouveaux fonds puisqu'ils rejoignent leurs propres priorités. Ils y semblent même très ouverts. Or, pour Québec, il n'est pas question qu'Ottawa fixe ses priorités et fasse indirectement ce qu'il ne peut pas faire directement en vertu de la Constitution.

C'est ainsi que sur la même tribune hier, à la clôture de la réunion du Conseil de la fédération, Dalton McGuinty s'est dit intéressé à collaborer avec Ottawa pour créer des fonds ciblés alors que Jean Charest, quelques secondes plus tard, a précisé que le Québec se battra contre la création de ces mêmes fonds puisqu'ils sont contraires aux intérêts des Québécois. Si le Conseil de la fédération, créé en décembre dernier, a pour objectif de développer une «vision commune» entre les provinces et les territoires, dès que les journalistes grattent un peu le vernis, les dissensions apparaissent au grand jour, comme au temps des conférences annuelles.

Au moins Jean Charest aura-t-il fait en sorte que les fonds ciblés ne figurent pas dans le plan d'action en matière de santé du Conseil de la fédération. Pas de consensus, donc, sur cet élément fondamental.

VOIR PAGE B2: LE CALCUL DE CHAREST



Un «engagement sans faille» pour une «communauté américaine forte»

John Kerry et John Edwards, hier: «Plus respectueux».

JIM YOUNG REUTERS

PERSPECTIVES

Convention démocrate

Kerry, sabre au clair contre Bush

«Les États-Unis d'Amérique ne vont jamais en guerre quand ils le veulent, seulement quand ils le doivent»

PASCAL RICHE
FABRICE ROUSSELOT

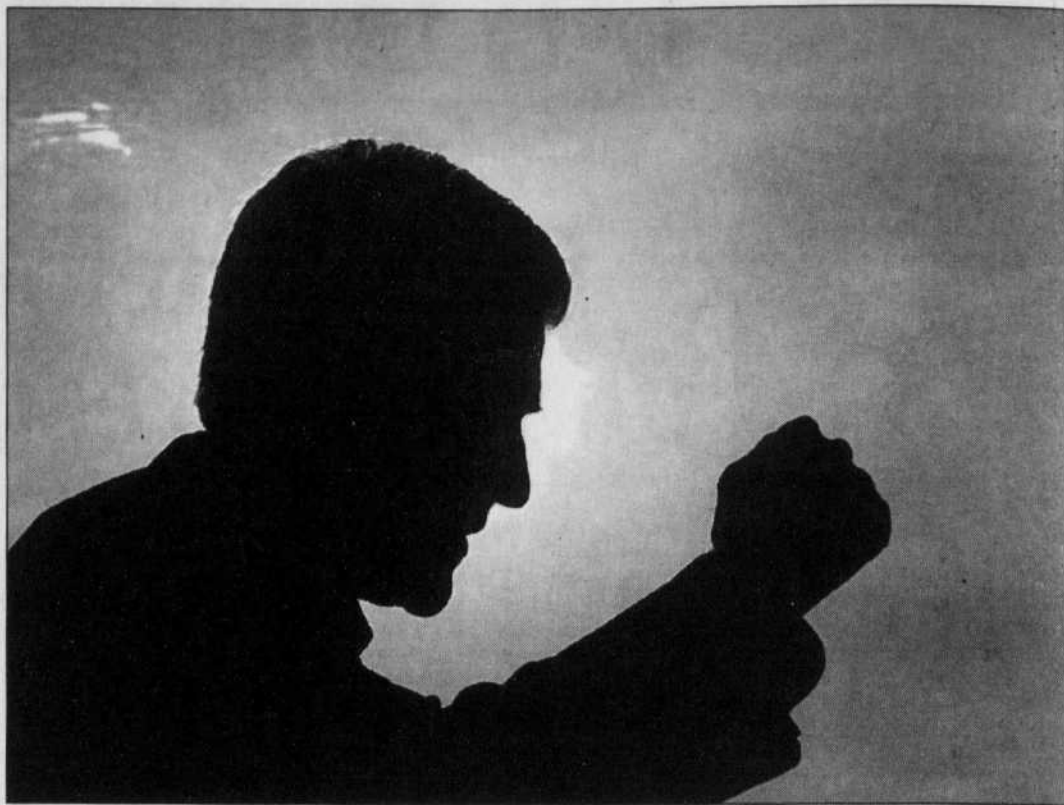
Boston — Acceptant officiellement sa désignation comme candidat à la Maison-Blanche, jeudi soir à Boston, devant des milliers de délégués démocrates, John Kerry a livré une attaque surprise contre les positions considérées comme les plus fortes de son rival George W. Bush: le patriotisme, la morale, les valeurs familiales, la fermeté contre le terrorisme. John Kerry s'est présenté comme un homme plus intègre et plus crédible, un capitaine bien plus capable de diriger l'Amérique en ces temps troubles.

Tout en invitant George W. Bush à «être optimiste, pas seulement adversaire», Kerry l'a accusé d'avoir menti aux Américains sur la guerre en Irak, de jouer sur la peur et même, à deux reprises de dévoyer la Constitution des États-Unis... «Je serai un commandant en chef qui ne nous lancera jamais à tort dans une guerre. J'aurai un vice-président qui ne conduira pas de réunion secrète avec des pollueurs pour réécrire les lois sur l'environnement. J'aurai un ministre de la Défense qui écouterait les conseils avisés de nos responsables militaires. Et je nommerai un attorney général qui défendra, lui, la Constitution des États-Unis!» a-t-il lancé sous les applaudissements.

Parlant pendant 55 minutes, Kerry a multiplié les coups de griffes, évoquant le scandale Enron (le groupe texan, présidé par un ami de Bush, qui s'est effondré dans des circonstances frauduleuses), les liens de Bush avec l'Arabie Saoudite («Je veux une Amérique qui s'appuie sur sa propre inventivité et innovation, pas sur la famille royale saoudienne»), et l'impopularité de l'actuel vice-président, qu'il a cité nommément («En janvier prochain, les Américains seront fiers d'avoir un battant issu des classes moyennes [John Edwards, ndr] pour succéder à Dick Cheney à la vice-présidence des États-Unis»).

Les milliers de militants, dans la salle, étaient aux anges, pardonnant le déversement d'images martiales qui avait précédé le discours de Kerry. Pendant toute la semaine, obéissant à une directive du parti, les orateurs s'étaient contents: pas d'attaque contre Bush, pas de propos «négatifs». Et voilà leur candidat qui, lui, se lance sabre au clair à l'assaut de l'équipe abhorrée! Le discours est venu comme un soulagement, entraînant des ovations enthousiastes. Puis les hauts parleurs ont hurlé «Johnny be good» (Chuck Berry) et «Beautiful day» (U2) sous une pluie de ballons bleus rouges et blancs.

La guerre en Irak et le terrorisme ont occupé une bonne partie du discours de Kerry, qui a été introduit par ses «frères d'armes», ceux qui ont partagé ses épreuves dans le détroit du Mekong, au Vietnam.



John Kerry: un futur commandant en chef d'une grande fermeté?

Le sénateur du Massachusetts a assuré qu'il serait un futur commandant en chef d'une grande fermeté, tout en promettant de «restaurer une tradition solide de cette nation: les États-Unis d'Amérique ne vont jamais en guerre quand ils le veulent, seulement quand ils le doivent». Avec lui, la guerre contre le terrorisme sera «plus efficace et plus intelligente», a-t-il juré. Sa priorité sera de restaurer l'image des États-Unis dans le monde: «Nous devons recommencer à faire de l'Amérique un phare dans le monde. Nous devons être regardés avec admiration, pas seulement avec crainte». Mais le candidat n'a pas été très précis sur son plan pour mettre fin à l'occupation irakienne. «Je sais ce qu'il faut faire en Irak» a-t-il déclaré... en se bornant à affirmer que seul un nouveau président, plus crédible, sera capable d'amener les alliés à se ranger aux côtés des États-Unis et à partager le fardeau financier de la situation. Le sénateur du Massachusetts n'a cessé de chercher à marquer sa différence avec son rival, au risque de se définir par rapport à lui. En reprenant les thèmes favoris de Bush, il

les a retournés à son avantage. Exemple, les valeurs familiales: «Pour nous, les valeurs familiales, ce n'est pas de fermer les activités extra-scolaires ou de retirer des policiers de nos rues, dans le seul but d'offrir de nouvelles baisses d'impôts pour Enron». Ou encore, la religion: «Je ne veux pas prétendre que Dieu est de notre côté. À l'instar d'Abraham Lincoln, je préfère prier humblement pour que nous soyons du sien».

Kerry a-t-il fait mouche? La presse, hier était plutôt réservée, lui reprochant de ne pas avoir fourni de vision claire sur l'Irak. «Kerry a parlé avec confiance et éloquence, mais son discours est une déception» estimait le Washington Post. Les journaux lui reprochent d'avoir multiplié des promesses démagogiques peu détaillées (stopper les délocalisations, briser la dépendance pétrolière vis-à-vis du Moyen-Orient, réduire les impôts des classes moyennes...) et d'avoir laissé entendre qu'une sortie rapide et sans douleur d'Irak était possible.

Libération

LE CALCUL DE CHAREST



Le premier ministre ontarien Dalton McGuinty, en conférence de presse: proche du gouvernement Martin.

ANDY CLARK REUTERS

SUITE DE LA PAGE B1

«La question reste en suspens», a affirmé le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, en entrevue au Devoir hier.

Le communiqué de presse du Conseil de la fédération identifie toutefois des secteurs «prioritaires», comme la réduction des temps d'attente et les soins à domicile. En réaction au plan d'action des provinces, le ministre fédérale des Affaires intergouvernementales, Lucienne Robillard, et le ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh, ont tout fait d'indiquer qu'Ottawa cherche justement à financer ces mêmes secteurs par les fonds ciblés...

Tendances centralisatrices

Même si le premier ministre Paul Martin a déjà affirmé qu'il n'était pas question de créer de «normes nationales», il semble que la création des fonds ciblés soit difficile à contrer, surtout avec les plus récentes déclarations de tendance centralisatrice de M. Dosanjh. Il suffit de se rappeler qu'en 2000 l'alliance Bouchard-Harris — une alliance difficile à imaginer aujourd'hui entre le Québec et l'Ontario tant M. McGuinty est proche du gouvernement Martin — avait permis d'augmenter la contribution fédérale au financement des services

de santé, mais les provinces avaient dû accepter en retour le concept de fonds spécifiques auxquels sont assortis des indicateurs communs.

La création d'une assurance-médicaments pancanadienne est maintenant le grand objectif des provinces et des territoires. Ce projet rejoint en bonne partie la stratégie nationale du médicament promise par les libéraux de Paul Martin lors de la dernière campagne électorale.

Les champs de compétence sont, une fois de plus, en cause. Et le Québec, qui dispose déjà d'une telle assurance au contraire des autres provinces, devra ainsi négocier avec Ottawa pour obtenir compensation. «On veut continuer à exercer nos compétences et les autres provinces acceptent ça», a affirmé le ministre Pelletier. Le gouvernement Charest négocie déjà avec Ottawa pour exercer son droit de retrait avec pleine compensation au sujet du nouveau régime de soutien financier aux étudiants annoncé dans le dernier budget Goodale.

La création d'une assurance-médicaments pancanadienne peut aider le gouvernement Charest dans sa lutte contre les fonds ciblés, croit Benoît Pelletier. Québec fait effectivement le calcul suivant: puisque les provinces acceptent de collaborer avec le gouvernement Martin pour réaliser une de ses promesses électorales — au capital politique très grand de surcroît —, Ottawa pourrait en retour laisser de côté les fonds spécifiques.

«Pourquoi pas. On a fait un bout de chemin, à lui de faire le sien», a affirmé M. Pelletier.

En argent sonnante, les provinces s'attendent à ce que Ottawa fasse un autre bon «bout de chemin». Le gouvernement fédéral doit faire passer sa contribution dans le financement des soins de santé de 16 % à 25 %. Bref, combler l'écart Romanow. Les provinces réclament ainsi vingt-sept milliards sur cinq ans, trois fois plus que la promesse électorale de Paul Martin. Et pas question de donner d'une main et reprendre de l'autre, c'est-à-dire rehausser son financement en santé tout en diminuant les versements en péquation, a prévenu Jean Charest, dont le discours à ce sujet a facilement trouvé écho auprès de ses homologues. Les précédents sont trop nombreux. Les provinces prennent des précautions.

Il faut s'attendre à ce que les discussions en coulisses entre Ottawa et les provinces se multiplient au cours des prochaines semaines afin de trouver un terrain d'entente, ou au moins de pistes de solution, au sujet des points les plus litigieux. Il ne faudrait pas que la conférence fédérale-provinciale sur la santé du 13 septembre, que Paul Martin veut publique, se transforme en foire d'empoigne. Ou en Gong Show, comme le craint Ralph Klein.

Le Devoir



Jean Dion

Ici ou là

Ça n'arrive pas tous les jours, loin s'en faut, mais lors des derniers championnats du monde de Scrabble de langue française qui se déroulaient à Marrakech du 11 au 18 juillet, le premier tirage de la première partie dans la section «Élite» était le suivant: C?EICEE. Notons pour les profanes que le point d'interrogation ne signifie pas que l'on doit poser une question avec les lettres obtenues, par exemple eee?, mais qu'il s'agit d'un joker. Comme dans *Batman*, mais moins animé d'intentions malveillantes. Le joker, un espion qui change encore plus souvent d'identité que Ceuline de longueur de couettes, peut être pris pour n'importe quelle lettre comprise entre l'alpha (un signe qui n'existe malheureusement pas sur ce clavier) et l'oméga (Ω, obtenu de haute lutte en inversant le logo des Colts d'Indianapolis). Ainsi, dans notre cas de figure, si vous faites passer le joker pour un E, vous pourrez former un mot important du vocabulaire sportif, illustré à merveille dans l'expression on a laissé nos tripes sur le terrain pendant la game et puis eeee.

Donc, oui, résumons-nous un peu sinon on y sera encore demain, la problématique — on va y revenir à cette foutue problématique, ne craignez pas — posée est: C?EICEE. Un indice: il y a un scrabble là-dedans, mais un seul. Et ce n'est pas CÉCILE E., puisque les noms propres, les espaces, les points et les abréviations pour conserver le couvercle de l'anonymat ne sont pas tolérés, et puisque de toute façon vous ne connaissez personne qui s'appelle Cécile E. Vous avez deux minutes et demie pour y penser. En attendant, jasons un peu de politique américaine.

Quelle gueule, tout de même, ce John Kerry, vous trouvez pas?

Il vous reste deux minutes. Si j'étais vous, je commencerais à m'énerver et à intervenir mes lettres frénétiquement.

Selon des sources dont je ne dévoilerai l'identité que sous la torture et encore, la convention démocrate tenue ces jours derniers à Boston n'a répondu que partiellement aux attentes des citoyens. En effet, 2 % des Américains considèrent que l'économie, la santé, la situation en Irak et la menace terroriste font partie de leurs préoccupations.

Une minute et demie. Vous voulez un mouchoir, pour cette sueur?

Selon *Ironic Times* (on m'a torturé et croyez-moi, ça fait bobo), 3 % des résidents des États sont préoccupés par le temps qu'il fera le week-end prochain, 4 % par le temps qu'il fera ce week-end, 6 % par le fait qu'il n'y a rien de bon à la télé, 11 % par les feux de circulation qui mettent trop de temps à passer au vert, 15 % par le manque de places de stationnement, 26 % par le prix de la bière et 33 % par le prix de l'essence à la pompe.

Quarante-cinq secondes. Puisque vous travaillez vraiment trop fort pour un 31 juillet, mettons que ça commence par E.

Ailleurs dans l'actualité, combien faut-il de républicains pour changer une ampoule? Deux. Un pour viser la nouvelle ampoule et un autre pour songer que l'ampoule d'avant était bien meilleure. Ou alors, un seul George Doublev Bush qui tient l'ampoule pendant que l'univers tourne autour de lui.

Quinze secondes. Non, ce n'est pas CÉCITÉE, même si vous connaissez quelqu'un qui l'écrit comme ça et vous obstinez que c'est correct parce que le mot est féminin.

Et voici que retentit la sirène qui annonce que vous venez de perdre deux minutes et demie de votre vie, plus la minute trois quarts que vous prenez pour lire la réponse.

La réponse est ECCÉITÉ. Comme dans il est tout ecclésiastique à l'idée de partir en vacances.

Mais non mais non mais non qu'allez-vous croire. Eccéité est en réalité un terme philosophique dont la seule définition justifie l'unique et interminable développement qui précède. Car mon *Petit Robert* dit bien en page 703, attention crampez-vous à votre hamac ça va donner un grand coup: «Dans l'existentialisme, caractère de ce qui se trouve ici ou là.»

Avouez que ça décoiffe plus sûrement qu'une étape du Tour de France avec pas de casque. Caractère de ce qui se trouve ici ou là. Ce qui évite la confusion, déduisez avec une rare pertinence, avec quelque chose qui ne se trouve nulle part (et qui nous plonge dès lors dans un exercice fou de sophistication puisque selon mes sources disséminées dans le néant sartrien qui ne rigolent pas tous les jours, mettez-vous à leur non-place, quelque chose qui ne se trouve nulle part n'est pas quelque chose, mais rien), ou alors ni ici ni là, c'est-à-dire ailleurs. Pour l'ailleurs, veuillez d'ailleurs vous adresser à Florent Pagny, c'est un spécialiste.

Dans les vieilles émissions *Apostrophes* de Bernard Pivot, le moment le plus excitant survenait à la fin, quand Pivot, avec ses piles de milliards de livres à ses côtés, faisait des cadeaux à ses invités. «Vous, Trucmuche, les œuvres complètes de Teilhard de Chardin dans la *Pléiade*, ça vous botte? Allez, tenez, et ne mangez pas de crottes de fromage en lisant, ça fait des taches qui ne partent pas au lavage.» Je me fusse abaissé à bien des bassesses pour être là.

Pivot a publié un printemps un livre bien à lui, *100 mots à sauver*. Si on travaille à sauver des espèces menacées de disparition comme le tigre de Sibérie, la fauvette polyglotte et le ministre libéral fédéral qui était au courant du scandale des commandites, pourquoi pas des mots? Pivot, le saint-bernard (ah qu'elle est bonne), en suggère des originaux, des colorés, malheureusement en passe de sombrer dans l'oubli: *carabistouilles, fesse-mathieu, matutinal, péronnelle, melliflu, tracassin*, etc.

Or m'entretenant l'autre jour avec mon esprit de contradiction, je me suis dit tiens, pourquoi ne pas faire la démarche inverse? Cent mots à tuer, à rayer de la carte à jamais, cent mots qu'on ne peut juste plus supporter.

Le bal n'a pas été difficile à partir. Suffit d'ouvrir une oreille. Au premier rang, *problématique*, utilisé comme nom commun au sens de problème, y compris de problème niaiseux. *Cette maladie crée une toute nouvelle problématique. Il faut se pencher sur la problématique des toilettes*. Grrr.

Juste après, les formations verbales simplistes qui viennent enterrer des mots qui existent déjà et signifient la même maudite affaire. *Solutionner pour résoudre*. Regrrr.

Joignez-vous à mon combat. Avec votre aide, j'en suis persuadé, on peut en trouver mille. Hé: on a aussi déjà *proactif*...

jdion@ledevoir.com

PERSPECTIVES

Partir, au plus vite

TOMMY CHOUINARD

« Je veux partir parce qu'il n'y a rien ici. Pas de travail, pas d'argent. La seule chose qui me ferait rester au Kosovo, c'est l'indépendance. »

Arzona Gashi est peut-être jeune, 16 ans, mais elle est très politisée. Devant le théâtre national de Pristina, elle accroche les passants et les invite à signer une pétition exhortant le président des États-Unis, George W. Bush, à accorder l'indépendance au Kosovo. La veille, quelques dizaines de Kosovars albanais avaient célébré au même endroit, avec une pointe d'ironie, l'Indépendance Day américain. « L'indépendance du Kosovo peut amener la paix dans les Balkans », croit Arzona.

Son avis est très largement partagé par les jeunes Kosovars, qui forment une génération imposante. Pas moins de 50 % de la population du Kosovo est âgée de moins de 25 ans. Et quand ils ne rêvent pas d'indépendance, les jeunes songent à l'exil.

Arzona penche pour l'Allemagne, où sa famille s'était réfugiée durant la guerre, en 1999, après un passage en Macédoine. C'est à reculons qu'Arzona est revenue vivre dans sa province natale l'année suivante avec ses parents et ses six frères et sœurs. « On a vécu des choses difficiles ici », raconte-t-elle, rappelant comment sa maison a été incendiée et comment sa sœur, par mégarde, a marché sur une mine antipersonnel et subi une opération majeure.

L'une de ses amies, Jehona Shkodra, souhaite étudier à l'étranger. A 23 ans, elle termine pour l'instant ses études à la faculté d'économie de l'université de Pristina. « Je pense partir tous les jours », laisse-t-elle tomber.

La désillusion gagne les étudiants de l'université de Pristina. A quoi bon rester ici si les perspectives d'emploi sont à peu près nulles et si un diplôme, dans les circonstances, ne vaut pas beaucoup plus que le papier sur lequel il est imprimé, se disent-ils. Plusieurs se consolent en se rappelant que les portes de l'université étaient pratiquement fermées aux jeunes Albanais durant les années 90.

Marasme économique

Le Kosovo, région la plus pauvre de l'ex-Yougoslavie, est plongé dans un profond marasme économique. Le chômage est élevé. Les salaires sont bas. Le processus de privatisation des entreprises, enclenché en raison des années de socialisme yougoslave, se poursuit, cahin-caha. Pour joindre les deux bouts, on ouvre des petits commerces, un dépanneur ou un restaurant, le plus souvent.

La sécurité sociale frise le néant. Lorsque le père d'Arzona, pourvoyeur de la famille, est décédé en 2001 des suites d'une opération chirurgicale, la famille n'a obtenu aucune aide financière. « Il faut que ça change », lance Arzona.

Armehd Andemaj, 20 ans, s'approche d'Arzona après avoir écouté son histoire. « Tout le monde serait dans une bien meilleure situation si nous avions le pouvoir, notre pays », conclut Armehd, qui revient d'une session d'études au New Jersey. Il y a un peu de pensée magique dans les discours des jeunes Albanais; leurs convictions sont quasi inébranlables.

Des militants indépendantistes, pétitions en main, sont postés tout le long du boulevard Mère-Teresa, et même tout près des locaux de l'ONU, jusqu'au boulevard Bill Clinton, le président américain en fonction lors de la guerre au Kosovo. Et comme les autorités politiques militent aussi en faveur de cette option — il suffit de penser au président kosovar lui-même, Ibrahim Rugova, un nationaliste modéré de la première heure —, la campagne est coordonnée par la municipalité de Pristina.

Cette campagne en faveur de l'indépendance se déroule aux quatre coins du Kosovo. Elle est menée par la plus importante association représentant la diaspora albanaise, la American Albanian Civil League, basée aux États-Unis. Son président, Joseph DioGuardi, qui a siégé à la Chambre des représentants dans les années 80, a parcouru des localités kosovares cet été, dont Prizren, dans le sud de la province, où plusieurs habitants ont tenu à se faire photographier à ses côtés. « L'ONU n'a plus rien à faire ici. Son travail est terminé. Il doit y avoir l'indépendance maintenant », tranche-t-il, avant de recommencer à distribuer les poignées de main sur la route longeant la rivière qui traverse la ville. Si les émeutes du mois de mars démontrent la nécessité d'assurer la sécurité de la population, M. DioGuardi estime que l'indépendance profiterait également aux minorités.

Et pourtant, à Prizren, le problème des minorités saute aux yeux. Visible du centre-ville, le quartier serbe, perché sur la colline, n'est plus qu'un tas de gravas. Les Serbes ont fui. Seuls des pans de murs rappellent qu'il y avait de la vie ici, il n'y a pas si longtemps. Aujourd'hui, la seule présence humaine, c'est celle des soldats allemands qui protègent une église orthodoxe.

Un statut à déterminer

Le dossier du statut futur du Kosovo est le plus épineux pour la MINUK. Si la communauté internationale souhaite que le Kosovo devienne un territoire disposant d'une autonomie substantielle à l'intérieur de la Serbie-Monténégro, la population albanaise préfère couper les ponts avec Belgrade et devenir pleinement souveraine. La minorité serbe, elle, tient à conserver des liens avec la mère-patrie.

Belgrade exerce des pressions sur la communauté internationale, en particulier sur son frère slave, Moscou, pour éviter de perdre le Kosovo. Pour les Serbes, cette province est inséparable de la Serbie. La protection de la minorité serbe exige au moins une autonomie territoriale pour cette communauté, fait valoir Belgrade.

Un autre scénario circule quant au statut futur du Kosovo, celui de la partition de la province. Le nord, où se concentre la population serbe, serait partie intégrante de la Serbie-Monténégro et le sud, à très forte majorité albanaise, deviendrait autonome.

L'avenir du Kosovo figure parmi les priorités du nouveau président serbe Boris Tadic, le réformateur pro-occidental dont la victoire électorale à la fin de juin a été accueillie avec un soupir de soulagement, même si les ultranationalistes occupent toujours une place importante au Parlement serbe.

A terme, le Conseil de sécurité des Nations unies devra trancher. L'ONU souhaite d'abord que le Kosovo mette en œuvre une série de « normes », comme le retour des réfugiés serbes et une réforme de la justice, avant d'aborder la question du statut du Kosovo, ce qui ne devrait survenir qu'à la mi-2005 au plus tôt.

Plusieurs observateurs font toutefois valoir que l'ONU devrait accélérer le processus menant aux discussions sur le statut final du Kosovo, afin, en outre, d'apaiser les tensions. L'ONU ne veut cependant pas donner l'impression de jouer le jeu des extrémistes albanais, arguant que la violence n'accélérera d'aucune façon le processus. Comme s'en doute bien la communauté internationale, l'indépendance du Kosovo pourrait avoir un impact majeur sur toute la région des Balkans. L'accession à la souveraineté des Kosovars réveillerait, entre autres, la volonté autonomiste des Albanais de Macédoine — environ 25 % de la population — et celle de la population du Monténégro, dont le mariage encore tout récent avec la Serbie reste fragile.

Le Devoir



Deux jeunes victimes du conflit entre Serbes et Albanais du Kosovo.

TARIK TINAZAY AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Kosovo, un conflit oublié

Un casse-tête politique

L'attentisme de la communauté internationale mène à la radicalisation entre Serbes et Albanais

Cinq ans après la fin d'un conflit émotif et sanglant, le Kosovo demeure toujours un casse-tête politique. De récents épisodes violents donnent de sérieux maux de tête à la communauté internationale. Les Kosovars d'origine albanaise pressent l'administration de l'ONU de leur accorder l'indépendance, alors que la minorité serbe s'étirole, victime des extrémistes albanais. Notre journaliste, qui revient d'un séjour au Kosovo, raconte.

TOMMY CHOUINARD

Une chaleur moite accable la vingtaine de passagers affalés sur les sièges rigides de l'autobus menant à Prizren, à 90 kilomètres au sud-ouest de Pristina, le chef-lieu du Kosovo. Non seulement les fenêtres ne s'ouvrent pas, aucun courant d'air ne s'échappe des bouches d'aération. Et le soleil de plomb transforme le véhicule en fourneau à burek, ce plat traditionnel des Balkans. Tous les rideaux sont tirés pour échapper à une cuisson certaine.

Climat extérieur et climat politique vont souvent de pair dans la province serbe à majorité albanaise, explique Ismaili, en essayant du revers de la main son front couvert de perles de sueur. Pour donner raison à cet adage albanais, l'éprouvante traversée entre les collines verdoyantes à tout fait de porter sur la question kosovare. C'est un petit téléviseur, seule source de consolation des passagers, qui est responsable de cette ébullition.

Un sketch satirique d'une station kosovare fait effectivement jaser. Et pour cause: ces cinq petites minutes parviennent à résumer le sentiment de frustration des Kosovars albanais, cinq ans après le retrait des troupes serbes et le début du protectorat des Nations unies.

Le sketch s'ouvre sur les images d'un jeune homme plié en deux tant un besoin irrésistible de se rendre au petit coin le torture. De passage dans les bureaux de l'ONU, il demande la permission à des employés d'utiliser leurs toilettes. Intrigué, l'un d'eux se rend auprès de son supérieur qui, enseveli sous une montagne de papiers, ne sait trop s'il doit accorder son autorisation. Les minutes passent. La crampe dans le bas ventre devient insupportable. Après maintes hésitations, le supérieur finit par donner le feu vert. Trop tard. La prostate du jeune homme a déjà flanché, inondant son pantalon.

« Notre vie ici, c'est un peu ça. Souvent, tout est décidé par d'autres, et nous n'avons aucun pouvoir », confie, dans un anglais approximatif, Ismaili, pendant que d'autres passagers rigolent.

Trop de permission à demander. Trop de bureaucratie. Pas assez de pouvoirs. Cinq ans de protectorat ont fini par exaspérer les Kosovars d'origine albanaise. En juin 1999, la province a été placée sous l'administration des Nations unies après l'intervention armée de l'OTAN et 78 jours de bombardements aériens visant à forcer le retrait des troupes serbes et mettre un terme à la répression du régime de l'ancien homme-fort de l'ex-Yougoslavie, Slobodan Milosevic, contre les Kosovars albanais. Après avoir réclamé l'intervention de la communauté internationale il y a cinq ans, les Kosovars albanais manifestent maintenant pour exiger le départ de l'ONU mais aussi de l'OTAN et de sa force internationale de sécurité (KFOR).

Si les premières phases de la Mission d'administration intermédiaire des Nations unies au Kosovo (MINUK) — la reconstruction et le retour des réfugiés en particulier — ont été accomplies de façon remarquable, reconnaît-on, la communauté internationale tarde à aborder la phase cruciale, celle visant à définir le statut définitif du Kosovo. La résolution 1244 du Conseil de sécurité, qui prévoit une autonomie substantielle de la province tout en reconnaissant la souveraineté de Belgrade sur ce territoire, ne satisfait plus les Kosovars albanais, qui rêvent d'indépendance (voir autre texte). Tantôt ceux-ci se moquent des tergiversations onusiennes, comme dans cet autobus en direction de Prizren; tantôt ils ragent. L'impatience grandit en effet dans les officines politiques. En juillet, le Parlement du Kosovo, qui détient



ARCHIVES LE DEVOIR

Soldat américain, membre de l'OTAN, gardant le pont divisant Mitrovica, ville emblématique du Kosovo, divisée en deux parties ethniquement distinctes. Au nord se trouvent 7000 Serbes, au sud, plus de 80 000 Albanais.

des compétences limitées alors que la MINUK détient l'essentiel du pouvoir et un droit de veto sur toute décision, a voté — en l'absence des députés de la communauté serbe — des amendements à la constitution afin d'élargir ses responsabilités et organiser un référendum sur l'épineuse question de l'indépendance. L'ONU a rejeté ce vote, qui n'entre pas dans les compétences du Parlement. Les Nations unies souhaitent transférer des pouvoirs graduellement. L'impatience se manifeste également dans les rues de plusieurs villes du Kosovo, où des incidents violents ont miné, ce printemps, les chances de parvenir à la paix entre les communautés serbes et albanaises.

Regain de tension

Un climat paisible était pourtant en voie d'être atteint à Mitrovica, cette ville emblématique du Kosovo, divisée en deux parties ethniquement distinctes. Au nord se trouvent 7000 Serbes, au sud, plus de 80 000 Albanais. Un pont, gardé par des soldats de l'OTAN, enjambe la rivière Ibar et relie les deux quartiers. Jusqu'à ce printemps, la circulation était libre sur le pont. Les barbelés, les sacs de sable et les blindés étaient presque disparus.

Or, tout cet attirail est aujourd'hui revenu sur le pont. Et ne passe plus qui veut. Les soldats sont aux aguets. « Il faut toujours être vigilant ici », prévient un militaire français de la KFOR, sommant les membres d'une famille américaine qui résident au Kosovo depuis quatre ans de traverser le pont sans s'attarder en chemin. Car c'est à Mitrovica, aux abords de ce pont de la discorde, qu'ont éclaté les pires incidents violents depuis la fin de la guerre.

Un regain de tension a en effet embrasé le Kosovo à la fin mars, au cinquième anniversaire presque jour pour jour de la campagne de bombardements de l'OTAN. Tout a commencé par deux faits divers survenus le même jour, le 16 mars. D'abord, des Serbes ont bloqué une route importante pour protester contre le mort d'un jeune membre de leur communauté, tué la veille par un agresseur inconnu dans les rues de Caglavica, au centre du Kosovo. Ensuite, trois enfants albanais se sont noyés dans les eaux de la rivière Ibar, dans le nord de la province.

Une rumeur, colportée par les médias locaux, s'est répandue comme une traînée de poudre: des Serbes auraient poussé les enfants dans les eaux de l'Ibar. La machine à rumeurs s'est emballée même si aucune preuve n'est parvenue à étayer cette thèse à ce jour.

Des manifestations rassemblant 50 000 personnes ont tourné au vinaigre à Mitrovica, Pristina, Pec,

Prizren, Obilic et Caglavica, notamment. Bilan: 19 morts — onze Albanais et huit Serbes —, 900 blessés — dont une soixantaine de membres des forces internationales —, 800 maisons appartenant à des Serbes incendiées, 29 églises et monastères orthodoxes détruits, dont des bijoux datant du Moyen Âge. Quelque 4000 Serbes, Roms et Ashkalis ont dû quitter leur demeure pour se protéger des extrémistes albanais, souvent des anciens combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) dissoute en 1999 et de jeunes issus de milieux pauvres qu'ils recrutent, s'il faut en croire les 300 arrestations réalisées. En guise de réponse aux émeutes, des manifestants serbes ont incendié des mosquées à Belgrade et Nis.

Plusieurs enclaves serbes du Kosovo, dont la plupart sont protégées par les forces de l'OTAN (KFOR), proposent aujourd'hui des images de désolation. Il ne reste plus rien, sinon des débris du quartier serbe de Svinjare, dans le nord du Kosovo. Aux quatre coins de la province, les noms de villages écrits en serbe sur les panneaux de circulation ont été biffés par des graffiteurs.

En trois jours, des mois d'efforts de rapprochement entre les communautés ont été compromis. Un échec pour l'opération de sortie de crise menée par l'ONU et l'OTAN. D'autant plus que Pristina et Belgrade venaient à peine d'entreprendre des pourparlers pour la toute première fois.

Un revers pour l'ONU et l'OTAN

La MINUK et la KFOR ont été critiquées de toutes parts, et encore cette semaine par Human Rights Watch, pour ne pas avoir su prévoir les émeutes du mois de mars et protéger les minorités. La communauté internationale a réagi en grossissant les rangs de son déploiement, déjà fort imposant, au Kosovo. L'OTAN a dépêché quelque 2000 soldats en renfort, portant à 20 000 le nombre de soldats de la KFOR, auxquels s'ajoutent 3500 policiers onusiens et 6000 membres du service de police du Kosovo sous commandement de la MINUK.

Sous pression depuis les émeutes, le Finlandais Harri Holkeri, l'administrateur onusien du Kosovo, a démissionné en mai, en invoquant des raisons de santé. Dans l'une de ses toutes dernières actions, il s'est adressé aux Kosovars dans une lettre ouverte où il exhorte les communautés à cohabiter pacifiquement. « Je comprends la frustration que peut engendrer la lenteur avec laquelle les choses progressent au Kosovo. L'ONU a fait des erreurs, mais nous allons voir comment faire mieux », écrit M. Holkeri, qui a été remplacé par le Danois Soeren Jessen-Petersen à la tête de la MINUK. Celui-ci a engagé depuis des discussions entre les deux communautés qui ont mené à la création d'un groupe consultatif sur la sécurité et d'un nouveau ministère des Affaires communautaires, des Droits de l'homme et des Retours.

Les observateurs sont catégoriques: l'ambiguïté quant au sort du Kosovo exacerbe les passions, alors que les Serbes souhaitent que la province se retrouve sous la houlette de Belgrade pour de bon et que les Albanais militent majoritairement pour l'indépendance. Aussi, cet attentisme de la communauté internationale mène-t-il à la radicalisation de part et d'autre, analyse-t-on.

Le fantasme politiquement correct de la communauté internationale, en particulier du Conseil de sécurité, de voir le Kosovo devenir un territoire multiethnique et autonome à l'intérieur de la Serbie-Monténégro paraît plus farfelu que jamais. Plus de 200 000 Serbes ont quitté le Kosovo depuis le début du protectorat des Nations unies en raison de ce que l'on considère comme une seconde épuratoire ethnique, après celle menée contre les Albanais par Milosevic.

Refoulés dans des enclaves protégées par la KFOR, les Serbes ne représentent plus qu'entre 5 % et 10 % des deux millions d'habitants de la province. Ils composaient pourtant près de 20 % de la société kosovare au début des années 90. Les Kosovars serbes déplorent que les forces internationales ne parviennent pas à les protéger des exactions commises par des extrémistes albanais. Coincées entre les aspirations albanaises et les attentes serbes, l'ONU et l'OTAN ont en plein les bras par les temps qui courent. Le climat, extérieur comme politique, est toujours aussi chaud au Kosovo cet été, comme le veut l'adage albanais.

Le Devoir

É D I T O R I A L

L'éternel recommencement

La rencontre des premiers ministres provinciaux qui s'est terminée hier, à Niagara-on-the-Lake, a abouti à un consensus qui a toutes les apparences d'une division. Unanimes à suggérer la création d'un régime national d'assurance-médicaments et le financement minimum du quart des dépenses en santé, les provinces sont loin de s'être entendues sur la façon d'injecter cet argent dans le système. Heureusement pour elles que le gouvernement Martin soit un gouvernement en sursis: cela pourrait leur éviter le pire!

A

l'issue de la rencontre du Conseil de la fédération, les premiers ministres des provinces et les représentants des territoires ont convenu de prendre Paul Martin au mot en invitant Ottawa à financer un régime d'assurance-médicaments national, avec pleine compensation pour les provinces qui ont déjà leur propre régime. Ils se sont aussi mis d'accord pour exiger que l'on rehausse la contribution fédérale en santé au niveau d'avant l'ère des compressions, soit 25 % des coûts. Si par quelque miracle bien improbable Paul Martin accédait à cette demande, Ottawa devrait débours 27 milliards de plus en cinq ans au lieu des neuf milliards promis pendant la campagne électorale.

En outre, les provinces exigent d'Ottawa qu'il ramène les paiements de péréquation à leur niveau plus élevé de quelques milliards du début de la décennie, et qu'il cesse d'amputer ce montant chaque fois qu'il augmente les transferts en santé. Il y a des limites à reprendre d'un côté ce qu'on a donné de l'autre, ont lancé les premiers ministres des provinces pauvres qui ont déjà tant de difficultés à faire face à la flambée des dépenses en santé.

À la demande fédérale de reddition de comptes, les premiers ministres ont aussi répondu en chœur qu'ils le faisaient déjà et qu'il était inutile d'en rajouter. Voilà donc l'essentiel du consensus.



Jean-Robert Sansfaçon

Malheureusement, cette façade bien lisse cache des fissures qui ne manqueront pas de réapparaître lors de la conférence télévisée convoquée par M. Martin pour la mi-septembre. Si les premiers ministres s'entendent comme larrons en foire pour revendiquer plus d'argent — la chose la plus facile à faire —, là s'arrête la belle unanimité. Plusieurs d'entre eux, dont l'ontarien Dalton McGuinty, sont tout à fait disposés à accepter le plan fédéral qui lie l'argent à des cibles

déterminées, telles les soins à domicile ou la réduction des listes d'attente. L'Ontario libérale est beaucoup plus près des positions du grand frère fédéral que l'Alberta de Ralph Klein qui tient à ses propres expériences, ou même que le Québec de Jean Charest qui défend l'autonomie de sa province dans les champs de compétence prévus à la Constitution. En point de presse, à la clôture de la rencontre, M. Charest s'est d'ailleurs opposé avec fermeté à son homologue ontarien: Qu'arrivera-t-il lorsque Ottawa décidera de mettre fin de façon unilatérale à un programme? a demandé M. Charest en réaction à son homologue McGuinty qui venait de dire son ouverture au plan Martin.

Jusqu'à présent, et jusqu'à preuve du contraire, l'approche Martin est tout à fait similaire à celle de son prédécesseur, Jean Chrétien. Le premier ministre libéral fédéral s'obstine à vouloir jouer le rôle de président de la république alors qu'il devrait se contenter de planter ses choux dans son propre jardin.

Il faut reconnaître que le premier ministre Charest s'est montré étonnamment déterminé à ne rien céder lors de cette rencontre avec ses homologues provinciaux. Bien sûr, il ne s'est pas opposé à la création d'un régime national d'assurance-médicaments, mais en autant que le Québec puisse maintenir le sien dans son intégrité, avec pleine compensation.

Malheureusement, M. Charest n'est pas parvenu à rallier ses homologues à une position commune concernant un financement global inconditionnel, de sorte qu'Ottawa aura beau jeu de jouer la division des troupes le moment venu d'avancer l'argent.

Ce chassée-croisé de subtilités politiciennes a de quoi rendre désabusés même les plus endurcis de la chose politique. Après tout, n'avons-nous pas la désagréable certitude d'entendre les mêmes revendications et les mêmes réponses d'une rencontre à l'autre, et que seuls les montants varient?

Ce qu'il y a de différent cette fois-ci, c'est que contrairement aux spectacles déprimants auxquels Jean Chrétien nous avait habitués, le premier ministre Martin, qui est minoritaire aux Communes, devra faire preuve de beaucoup plus d'imagination et de souplesse dans la recherche de solutions. En sera-t-il capable? Voilà une question à 27 milliards de dollars.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

LA COUR SUPRÊME PERMET LA FESSÉE,
MAIS TROUVE DÉRAISONNABLE DE FRAPPER UN ENFANT À LA TÊTE!



REPRISE DU 31 JANVIER 2004

L E T T R E S

Le CHOI de Frulla

Quelle aubaine pour le Parti libéral fédéral et la nouvelle ministre du Patrimoine canadien Lisa Frulla. Avant le tollé que provoque la décision du CRTC de fermer la station radiophonique CHOI à Québec, la possibilité de reconstruire les ponts avec les Québécois est réelle: renverser la décision de l'organisme fédéral peut donner la possibilité à la bande à Paul Martin de se refaire une beauté auprès de l'électorat de la Vieille Capitale. Il y a fort à parier que la députée de Jeanne-Le Ber ne lèvera pas le nez sur cette occasion d'exorciser la malédiction qui s'est abattue sur son parti le 28 juin dernier.

Lisa Frulla pourrait atteindre cet objectif plus facilement si elle acceptait de remettre à Québec l'ensemble des compétences essentielles au bon fonctionnement de son ministère de la Culture. Elle même avait formulé cette requête lorsqu'elle en assumait la responsabilité durant le dernier mandat du gouvernement de Robert Bourassa. Lisa Frulla dénonçait effectivement, au début des années 1990, le refus d'Ottawa de reconnaître une différence québécoise qui ne concorde pas avec sa politique culturelle canadienne. Il serait surprenant toutefois que les conseillers de Paul Martin l'autorisent à aller de l'avant. Cette décision irait totalement à l'encontre de l'intention du Parti libéral du Canada de multiplier les standards nationaux, d'un océan à l'autre.

Il ne faudra pas s'attendre non plus à une démission de la ministre du Patrimoine canadien. Il y a longtemps que ses flèches décochées vers Ottawa ont abouti dans la rivière des Outaouais. Si l'envie de recéder devait la gagner, la cible sera sûrement cette fois la députation bloquiste qui n'hésitera pas à lui remettre sous le nez ses déclarations passées et son manque de courage. Ce qui banalisera sa décision de réhabiliter la station CHOI de Québec et ridiculifiera l'effet politique recherché avec Jean

Charest. La ministre, démasquée et choquée, devra d'abord s'assurer, avant d'empoigner son arc, d'avoir un carquois rempli à ras bords: c'est que derrière les députés souverainistes aux Communes, il y a le soutien d'une majorité de Québécois.

Patrice Boileau
Carignan, le 30 juillet 2004

Une position indigne pour RSF

Lettre envoyée à Reporters Sans Frontières

Je suis outré de votre position, que je considère comme indigne d'un organisme tel que le vôtre. Une position qui manque de nuances, tellement nécessaires à la compréhension de tels enjeux. Parler de censure dans ce dossier revient à faire de la vulgaire démagogie.

Evidemment, certains des propos tenus à CHOI FM sont choquants et il est normal pour une société démocratique que toutes sortes de gens puissent avoir accès à une tribune pour faire connaître leurs idées, même si celles-ci sont marginales. Je ne crois pas que ce droit soit remis en question dans la décision du CRTC de fermer la station. Au contraire...

Sous le couvert d'une radio qui défie les tabous et qui bouleverse les idées reçues, cette station ne fait souvent que renforcer les préjugés de la majorité. Des gens à Québec ont maintenant peur d'exprimer des opinions contraires à celles véhiculées par les ondes de cette radio, et ce, non par crainte d'exposer leurs idées à un sain débat, mais plutôt par peur du dérapage et de la diffamation.

Les stations de radio ont tout de même une certaine responsabilité sur le contenu de leurs émissions. CHOI FM a fait le pari de transformer les audiences du CRTC en un véritable cirque l'hiver dernier. Ils ont fait le pari d'en faire un spectacle pour se déguiser en victimes

de l'establishment. Si, au lieu de cela, les dirigeants de la station s'étaient concentrés sur les mesures à prendre pour éviter les excès en ondes, probablement que celle-ci ne serait pas menacée de fermeture actuellement. Comme je n'ai jamais prôné la fermeture de cette station, je suis déçu de la tournure des événements, à la fois pour les auditeurs et les employés de la station. Par contre, je crois que seuls les dirigeants de la station sont à blâmer pour ce qui arrive présentement.

La réputation des gens ne devrait pas être soumise aux lois du commerce et de la libre entreprise. CHOI FM s'est taillé la première place dans le milieu radiophonique de Québec grâce à de la diffamation érigée en système. La liberté de faire commerce avec la réputation des gens avec acharnement et haine n'a rien à voir avec ce que notre Constitution appelle la liberté d'expression.

François Costin
Québec, le 30 juillet 2004

La vie a primauté sur la loi

La tentative de la ministre Judy Sgro d'interpeller le choix des églises de donner asile à des gens particulièrement fragilisés à quelque chose d'indécent. Si tout fonctionnait dans les normes du respect de l'être humain et de son droit d'appel essentiel en cas de refus, je comprendrais mieux la démarche de Mme Sgro. Or, au ministère de l'Immigration, tout est loin d'être rassurant: fonctionnaires aux agissements douteux et aux décisions souvent étonnantes; évaluation trop «légaliste» de la situation des réfugiés alors que chaque cas est très personnel et demande une approche respectueuse et prudente. Au-delà de ces considérations, toutes les églises doivent protéger leur droit de protection et d'accueil aux plus démunis et désemparés d'entre nous.

Jacques Léger
Morin-Heights, le 30 juillet 2004

REVUE DE PRESSE

Kerry et Martin, deux libéraux du même type?

Antoine Robitaille

John Kerry et Paul Martin? Jeffrey Simpson, jeudi dans le *Globe and Mail*, a trouvé «d'intrigants rapprochements» entre le candidat démocrate et le premier ministre canadien. «*Commentons par l'argent*», écrit Simpson, qui note que les deux personnages en ont beaucoup. À une différence près: Paul Martin est un «millionnaire ordinaire», alors que Kerry est milliardaire grâce à sa femme, Teresa Heinz. Deuxième parallèle: les deux politiciens sont bilingues, même si M. Kerry veut cacher qu'il maîtrise la langue de Molière. Aussi, Martin et Kerry sont tous deux des entêtés, qui veulent depuis longtemps se hisser au sommet, inspirés par leurs pères respectifs «*lesquels se sont distingués dans la sphère publique*». On peut aussi faire un rapprochement entre leur stratégie respective: «*Votez pour moi et mon parti pour garder les idéologies d'extrême droite loin du pouvoir*».

Ressemblances superficielles? Oui, concède Simpson. Il y a plus intéressant. Par exemple, dans le fait que Kerry comme Martin lisent leurs dossiers à fond, qu'ils s'intéressent à toutes sortes de choses, qu'ils soupèsent presque indéfiniment le pour et le contre avant de prendre une décision. Jusqu'à donner l'impression d'avoir «de la difficulté à prendre une décision». Pour les républicains, Kerry en est même une girouette, «*spécialement sur l'Irak*», et ils se font un plaisir de le rappeler. «*Ça rappelle les atermoiements de M. Martin concernant la loi sur la clarté, comme son attitude "je-savais-non-je-ne-savais-rien" dans le scandale des commandites, et son indécision chronique sur le mariage gai*». Certes, Martin et Kerry logent tous deux à gauche — «liberal» en anglais —, mais une gauche sans doute «modérée», conclut Simpson.

Molson s'appête à fusionner avec Coors. Un

mariage gai? Bonne question, que posait pratiquement Konrad Yakabuski à la fin de son article de jeudi, dans le *Globe*. Car Molson a été il y a 12 ans l'un des premiers commanditaires de Divers/Cité, ce festival montréalais de la fierté gai. Et Molson en est toujours un «fier commanditaire». Mais voilà: le «président de Coors est un conservateur sur le plan social qui appuie l'idée d'une prohibition constitutionnelle du mariage gai». Que se passera-t-il lorsque les deux compagnies fusionneront? Molson-Coors commanditera-t-il Divers-Cité? s'interroge Yakabuski.

Autre question: voir Molson fusionner doit-il nous rendre gais? Pas comme Montréalais, en tout cas, fait valoir Yakabuski. Que l'heureux élu soit Coors ou Heineken, «la présence de Molson à Montréal est appelée à décliner»: si c'est Molson-Coors, le siège social sera à Toronto. Et si c'est Molson-Heineken, eh bien, tout sera décidé aux Pays-Bas.

Yakabuski trouve les Montréalais bien résignés face à cette possibilité. Pourtant, fait-il valoir, Molson, ça représente «autant Montréal que le mont Royal». Molson, c'est «l'horloge gigantesque, sur l'usine»; c'est le stade Percival Molson, domicile non seulement des McGill Redmen mais aussi des Alouettes. C'est «le parc Molson, la rue Molson et l'ancien siège social de la banque Molson, rue Saint-Jacques».

En fait, les Ontariens ont connu les Molson comme banquiers avant de les connaître comme brassiers: «La principale marque de Molson au Canada anglais, Molson Canadian, n'a été lancée qu'en 1959. Évidemment, les Québécois ne doivent pas de Canadian. Mais ça ne les empêche pas d'être aussi attachés à la compagnie qui la brasse.» Ah oui? Et la Boréal, et la Belle Gueule, et la Saint-Ambroise, et les Unibroue? Oh, pardon, Unibroue-Sleeman.

Qu'arrivera-t-il si les négociations sur le financement de la santé, entre le fédéral et les provinces, échouent? «On tient pour acquis que [...] les deux parties définiront un compromis à la conférence des premiers ministres en septembre. Et si nous nous trompons?», s'interrogeait hier John Ibbittson, du *Globe and Mail*. Ibbittson rapportait une autre interrogation «préoccupante» en cas d'échec: «Qu'arrivera-t-il de Jean Charest?» Si le fédéral continue de se montrer inflexible et persiste à exiger de contrôler les provinces, c'est «la variante canadienne du fédéralisme qui se sera montrée incapable de répondre aux besoins du pays, en mettant en péril la cause fédéraliste au Québec».

Selon Ibbittson, Paul Martin semble «*totallement indifférent au sort du Parti libéral québécois*». Pourtant, Martin et Charest se connaissent bien. Ce dernier était, sous Mulroney, ministre de l'Environnement, alors que celui-là était critique libéral en cette matière. Tout le monde croyait, fait remarquer Ibbittson, que Martin était plus ouvert que Chrétien à une fédération digne de ce nom, bref qu'il «*était favorable à une conception du fédéralisme partagée par tous les premiers ministres libéraux québécois depuis Jean Lesage*». Mais non! se surprend Ibbittson, Martin a fait sa dernière campagne en promettant des intrusions du fédéral dans le domaine de la santé et des affaires urbaines.

Comble de malheur pour le Québec, note Ibbittson, le premier ministre ontarien Dalton McGuinty a laissé s'éroder la solidarité Québec-Ontario de l'époque de Bouchard et d'Harris. «*Ce qui ne laisse que l'Alberta comme véritable allié du Québec*» dans sa bataille pour préserver les champs de compétence provinciaux. «*Espérons qu'ils vont trouver une façon de s'entendre*», écrit Ibbittson. Sinon? Eh bien, «*les souverainistes québécois auront alors d'impor-*

tantes nouvelles munitions pour s'attaquer à la cause fédéraliste et nous pourrions nous retrouver bientôt, en 2010, en plein référendum».

CNN du Proche-Orient, al-Jazira? Non! répondait Charles Adler dans le *Winnipeg Sun* de mardi. C'est plutôt «le type de chaîne de télévision dont George Orwell raffolerait» pour nous montrer un exemple parfait de propagande haineuse. Selon Adler, al-Jazira, qui peut maintenant diffuser au Canada, est non seulement critique à l'égard d'Israël: «*Cette chaîne estime carrément que les Juifs n'ont pas droit à avoir leur propre État. Elle n'a même aucun scrupule à diffuser sur ses ondes une rhétorique qui semble sortir directement de Mein Kampf, de Hitler*». À preuve, selon Adler, al-Jazira présente une émission hebdomadaire animée par l'islamiste Sheik Youssef Al Qaradhawi, dans laquelle «*Les Protocoles des Sages de Sion [célèbre document antisémite du XIX^e siècle] sont souvent cités comme étant vérité d'Évangile*».

Parlant d'Hitler: Lorrie Goldstein, rédacteur en chef du *Toronto Sun*, a offert ses excuses mercredi au maire David Miller pour avoir publié dans son journal une caricature d'Andy Donato où Miller était présenté en Führer. Donato, explique Goldstein, voulait dire que Miller s'était comporté de façon «*antidémocratique*» lors d'un débat au Conseil municipal. Goldstein a d'abord défendu son choix. Mais il dit maintenant le regretter. Parce qu'il a compris que le dessin a contribué à «*banaliser le mal qu'Hitler a causé*», notamment «*aux yeux des survivants de l'Holocauste*». Car «*si tout le monde est Hitler, plus personne alors n'est Hitler*», écrit Goldstein.

Le Devoir

IDÉES

La Cour suprême n'invente aucune nouvelle contrainte aux journalistes

MARC-FRANÇOIS BERNIER

Professeur en journalisme à l'Université d'Ottawa, l'auteur est l'expert en pratiques journalistiques de Gilles E. Néron dans les litiges l'opposant à certains journalistes de la Société Radio-Canada. Il publiera le mois prochain une nouvelle édition d'Éthique et déontologie du journalisme (Presses de l'Université Laval).

En insistant sur le contenu, la méthodologie et le contexte pour juger si les journalistes ont commis ou non une faute entraînant leur responsabilité civile, la Cour suprême du Canada n'invente rien sur le plan des principes journalistiques. Au contraire, elle rappelle aux journalistes les obligations qui se trouvent depuis longtemps dans leurs propres codes de déontologie.

Ces codes prescrivent aux journalistes non seulement l'obligation de dire la vérité dans le but de servir l'intérêt public, mais ils prescrivent aussi de le faire de façon rigoureuse, équitable et intégrée afin de ne pas dénaturer les événements et de ne pas nuire injustement aux individus.

En somme, il ne suffit pas simplement de faire une sélection d'éléments véridiques, mais il faut aussi que l'impression globale laissée au public soit conforme à la vérité. Les reportages ne doivent pas contenir des omissions de nature à dénaturer l'événement qui est raconté. Il faut aussi que les reportages favorisent le droit du public à l'information et ne soient pas avant tout motivés par un désir de régler des comptes.

Jeudi, la Cour suprême a consacré ces normes journalistiques au même titre qu'elle oblige les autres acteurs sociaux à respecter les normes qui gouvernent leurs pratiques. Les juges de la Cour suprême, comme ceux des tribunaux inférieurs et, dans une certaine mesure, comme l'ombudsman de la SRC, sont d'avis que les journalistes ont transgressé leurs propres normes.

En janvier 1995, les journalistes de la SRC mis en cause ont sélectionné deux informations inexacts parmi les cinq motifs que Gilles Néron leur soumettait pour justifier d'obtenir un droit de réplique à la suite d'un reportage biaisé et incomplet diffusé en décembre 1994, au sujet de la Chambre des notaires du Québec.

Au lieu de laisser à M. Néron le temps de corriger ses erreurs, comme ils s'y étaient engagés explicitement, ils ont précipité le reportage, qui a fait mal paraître celui qui avait osé les critiquer. Néron a en quelque sorte été piégé en croyant obtenir un délai pour vérifier ses informations. Cela n'était pas équitable.

Les deux informations inexacts étaient contenues dans une lettre manuscrite que Gilles Néron avait acheminée aux journalistes de la SRC. Cette lettre n'était nullement la réplique de la Chambre des notaires du Québec, contrairement à ce que laissait entendre le reportage du 12 janvier 1995. Il s'agissait d'une demande de M. Néron pour obtenir éventuellement un droit de réplique, demande écrite de sa



JIM YOUNG REUTERS

Jeudi, la Cour suprême a consacré les normes journalistiques au même titre qu'elle oblige les autres acteurs sociaux à respecter les normes qui gouvernent leurs pratiques.

main car un journaliste ne donnait pas suite à ses appels téléphoniques.

Ce que la Cour suprême a sanctionné jeudi, c'est en quelque sorte l'abus de pouvoir, le manque d'équité et la sélection biaisée d'informations véridiques qui ont laissé une impression trompeuse chez le public en plus de nuire à la réputation de M. Néron. Ils ont aussi puni les motivations des journalistes, qui ont profité des ondes pour régler des comptes.

Du même souffle, les juges soutiennent que les journalistes qui font bien leur travail et respectent leurs normes professionnelles sont protégés par la loi, même quand ils diffusent par inadvertance (et non par négligence ou par malice) des informations qui seraient erronées.

Ce qui est un peu ironique ici, c'est que la Cour suprême a appliqué à la SRC la même médecine que la Cour d'appel du Québec en 1994. Le juge Lebel avait alors jugé que les journalistes avaient une obligation de moyens (et non une obligation de résultats) dans leur travail et que leurs responsabilités ressemblaient à celles des ordres professionnels. Pour se défendre contre une poursuite en diffamation, les journalistes devaient démontrer qu'ils avaient respecté les règles de l'art de leur profession. A

l'époque, cela avait permis à Radio-Canada de gagner sa cause. Il y a quelques jours, le même raisonnement a joué contre la SRC.

Je ne suis pas surpris des réactions musclées de journalistes et de certains avocats spécialisés dans la défense des médias à la suite de cette décision importante. Chacun défend ses convictions et ses intérêts, certes, mais certains raccourcis simplifient à outrance. Cela alimente l'illusion que les journalistes sont victimes de la loi alors que, dans le présent cas, ils sont victimes de leur turpitude.

En ce qui concerne l'ampleur des dommages-intérêts que la SRC doit verser à Gilles Néron, il faut savoir qu'ils ne comblent pas les pertes financières que celui-ci a subies depuis 10 ans et qu'il devra subir encore pendant plusieurs années puisqu'on peut douter de sa capacité de trouver un emploi de relationniste. Le montant des dommages est en quelque sorte révélateur de la capacité de nuire des médias quand le travail ne correspond pas aux normes professionnelles.

Le respect de ces normes protège les individus d'un traitement médiatique injuste, garantit le droit du public à une information de qualité et oblige les médias à y consacrer davantage de ressources.



Gil Courtemanche

Perdre son temps agréablement

Plovezec — Dans mon petit village isolé de Bretagne, j'ai fait une découverte fondamentale: le temps fuit à une vitesse folle quand on ne fait rien d'autre que perdre son temps. C'est ce que je tente de faire le plus possible depuis un mois, au rythme du café crème à la terrasse de l'Époque dans le port de Paimpol, puis du marché de Tréguier où sont nés Ernest Renan et mon ami le très grand poète breton Yvon Le Men, qui aimerait bien être invité au Festival de poésie de Trois-Rivières, au rythme aussi des brocantes, de la musique des Vilains Matous, qui ont chanté mardi à Paimpol, de l'apéro que nous prenons au bien nommé Hôtel Bellevue perché au-dessus de la baie de Paimpol. Quand la marée est basse, j'observe les ostréiculteurs, cinq cents mètres au loin, qui ramènent à terre les huîtres que les clients de Géraldine et d'Olivier mangeront ce soir. Ici, on ne demande pas si les mollusques sont frais.

Géraldine et Olivier ont la jeune trentaine. Ils ont une fille mignonne et sage et un garçonnet plus que vigoureux qui s'appelle Matteo. Mercredi, pour qu'il consente à aller se coucher — il était passé onze heures —, je lui ai raconté l'histoire de la moule qui voulait devenir grosse comme une huître. Il s'est profondément endormi, ce qui ne me rassure pas sur mes talents de conteur. Ses parents ont repris, il y a deux ans, un hôtel que plus personne ne fréquentait. Ils travaillent comme des fous et, dans ce bled où les soirées sont longues, ils tentent de créer une tradition culturelle. Trio de jazz le dimanche et le mardi, groupes de la relève qui sillonnent les routes de l'été. Mardi, quatre jeunes comédiens sont arrivés à l'heure de l'apéro. Ils ont expliqué qu'ils faisaient un petit numéro sympathique, dix minutes seulement.

Géraldine les a trouvés charmants. Et allez hop! Vous êtes à l'affiche ce soir, on vous offre le repas. Si vous passez à Port Lazo, il faut arrêter: la bouffe est bonne et pas chère, la musique est gratuite et l'ambiance familiale, puisque vous aurez Matteo dans les pattes durant tout le repas. Cet hiver, ils veulent organiser des soirées de poésie et de contes. Mettre fantaisie et poésie dans un hameau qui dort, voilà un travail exemplaire. Merci Olivier et Géraldine, j'ai magnifiquement perdu mon temps chez vous. À la prochaine, j'espère.

Entre tout ce temps perdu, j'ai parfois réussi à consulter *Le Devoir* par Internet. Souvent après des attentes interminables, car il semble que le Google breton fonctionne au rythme des crustacés. Comme j'ai oublié mon mot de passe, je ne peux lire que la première page et quelques rares articles. C'est ainsi que j'ai appris que le CRTC, pour une des premières fois de son existence récente, avait décidé de faire son boulot et de fermer la poubelle CHOI-FM de Québec et de renvoyer son Jeff l'Éboueur à ses ordures ménagères. Je ne fus pas surpris par la réaction de Jean Charest. Toute l'action politique de cet homme s'appuie sur les préjugés et la démagogie. Inversé je fus par contre par la position de Reporters sans frontières, drapés dans l'invulnérable liberté d'expression. Comme j'ai déjà dit à mon défunt ami Jacques Guay, «la liberté d'expression, ce n'est pas la liberté de dire n'importe quoi». N'ayant pas pris connaissance des arguments de l'organisme, je me contenterai de souligner, comme l'ont fait Venne et Sansfaçon dans ces pages, que cette décision ne concerne en rien la liberté de la presse, mais bien le respect d'un contrat conclu entre deux parties, le diffuseur et l'organisme qui accorde conditionnellement des licences d'exploitation de fréquences qui appartiennent à la collectivité. Si Jeff Filion et autres André Arthur veulent diffamer, ils n'ont qu'à prendre le risque de publier des pamphlets.

Entre deux cartes postales et la contemplation des hortensias multicolores qui tapissent littéralement la Bretagne, je me suis aussi rendu compte que le Québec contrôlait les routes de l'été et les campings. Pas dix minutes sans Natacha Saint-Pier, Céline Dion, Isabelle Boulay, Garou, Roch Voisine qui se remet à tourner, Daniel Lavoie et cent versions de *La Serveuse automate*.

Entre deux voliers qui entrent dans le port, j'ai aussi appris que l'allocation de rentrée scolaire sera cette année de 450 \$ pour chaque enfant issu d'une famille à revenu modeste. Voilà une idée pour ce ministre dont j'ai oublié le nom et qui nous parle de politique familiale. On sait combien, pour les plus pauvres, la rentrée à l'école constitue un véritable cauchemar financier. Une autre idée aussi, celle-là pour le ministre de la Santé. Importer des spécialistes français. Ils en ont marre de gagner 50 % moins que les spécialistes québécois. Enfin, pour prouver que perdre son temps peut être utile, pourquoi le ministre de l'Environnement ne propose-t-il pas de faire comme l'a fait son homologue français, de taxer lourdement les achats de ces monstres polluants que sont les véhicules utilitaires sportifs? Le ministre français propose une taxe spéciale de plus de 6000 \$ pour les plus grosses cylindrées. Voilà, en perdant mon temps, j'ai résolu la crise des spécialistes en région, soulagé le fardeau financier des familles à revenu modeste et trouvé le moyen de financer cette mesure. Perdre son temps est socialement utile.

La nouvelle orthographe: un vent de fraîcheur bienvenu!

«Faisons que l'écriture soit comprise et appartienne à tous, et vous verrez comme elle sera belle.»
— Nina Catach, *Les Délires de l'orthographe*, 1989

GUYLAINE FONTAINE

Enseignante de français
Cégep Édouard-Montpetit

Réplique à l'article «J'ai Malamalangué»
de Julie Monette
(Le Devoir, mercredi 7 juillet 2004)

Début juin, j'ai eu l'agréable surprise de lire à la une du *Devoir* un article intitulé «La langue fait peau neuve», article fort bien documenté et dont le ton, pour une rare fois sur ce sujet, était entièrement exempt de toute incitation à la polémique. Le journaliste Guillaume Bourgault-Côté y rapportait simplement et fidèlement les faits, soit l'existence de nombreuses rectifications officielles de l'orthographe française, c'est-à-dire approuvées par l'Académie française et maintenant recommandées, depuis mai dernier, par l'Office québécois de la langue française (OQLF). Hélas, dans l'édition du 7 juillet, et malgré la démonstration de l'entière légitimité des changements, la lettre de Mme Julie Monette se présentait comme une énigme récidive d'opposition à cette évolution orthographique. Pourtant, nous n'en sommes plus à l'heure des débats, mais bien à celle de l'application des nouvelles règles; j'aimerais montrer ici que ses arguments sont loin d'être convaincants.

D'abord, Mme Monette a bien raison de prévoir «passer pour une conformiste déjà archaïque», car elle reprend le leitmotiv de tous les orthodoxes-élitistes de la défense de la langue française, soit celui qui lie étroitement, jusqu'à la fusionner, la «beauté» du français et ses «difficultés»: «J'ai l'impression qu'à défaut de promouvoir la langue française dans toute sa beauté, avec les difficultés qu'elle implique [...] À défaut de savoir comment s'y prendre pour réduire le nombre d'erreurs orthographiques que font les gens, on modifie l'orthographe». Que Mme Monette lise, je l'en prie, quelques ouvrages de Nina Catach qui a été jusqu'à sa mort en 1997 la personne la plus compétente in-

ternationalement en matière d'orthographe française; or, Madame Catach a consacré sa carrière — sa vie — à défendre l'importance de rendre l'écriture de la langue française plus simple, c'est-à-dire plus accessible, plus démocratique. Non, Madame Monette, la vraie beauté d'une langue n'est pas dans ses difficultés, mais bien plutôt dans sa maniabilité; et nombre de complications orthographiques inutiles et même souvent inexplicables (si, si!) nuisent à la malléabilité de l'écriture du français, et donc à notre plaisir d'écrire, et surtout à celui, si précieux, de nos enfants. Sachez bien que c'est exactement dans cet esprit que sont nées les rectifications maintenant recommandées; comment pouvons-nous sérieusement nous opposer à cette volonté?

Contrairement à ce que Mme Monette prétend, je ne crois donc pas que les rectifications soient un «nivellement» [ou nivellement, en nouvelle orthographe] par le bas. Visiblement obsédée par les questions de prononciation, elle oublie, par exemple, de préciser que si «événement» s'écrit maintenant de la même manière qu'«avènement», ce n'est pas seulement pour mieux se conformer «au son», mais aussi pour être conforme à la règle selon laquelle on utilise un accent grave devant une syllabe muette. Elle omet tout autant de citer des cas comme «argüer», où l'on a changé l'orthographe non pas encore ici pour que la graphie s'aligne passivement sur le son, mais bien au contraire pour que la marque écrite du tréma sur le «u» soit un garde-fou contre une prononciation qui serait fautive. Mme Monette devrait reconnaître le sérieux et la réflexion des experts qui se sont entendus sur ces nouvelles règles, plutôt que de tenter de dénigrer les changements en se laissant glisser imprudemment sur la pente d'arguments sophistes d'infantilisation tels que: «Mais attention, miracle: avec la réforme, les enfants et les patients cérébrolésés écriront mieux que leurs parents ou amis universitaires!» ou encore «Quelle belle simplification! Il est maintenant possible d'écrire à l'oreille comme si on avait huit ans, mais pas tous les mots!» Un peu de rigueur, s'il vous plaît, Madame...

Julie Monette rue encore dans les brancards parce que la réforme contient quelques exceptions. Elle cite le cas des verbes se terminant par «-eler» ou «-eter». Désormais, ils se conjuguent avec une consonne simple, sauf «appeler» et «jeter» (et leurs familles). Ces deux exceptions me paraissent pour-

tant justifiées. En effet, beaucoup de gens auraient de la peine à dire comment se conjuguent, en ancienne orthographe, «bosseler», «crételer», «démanteler», «hoqueter», «peller»... et, de plus, les dictionnaires se contredisaient souvent. Simplifier était devenu une nécessité. Or, s'il est bien deux verbes qui ne posaient pas problème, ce sont précisément «appeler» et «jeter». Pourquoi aurait-on modifié ce sur quoi personne ne s'accrochait? Ces deux exceptions sont non seulement justifiées, mais encore, à ce titre, souhaitables. Et en ce qui concerne les apprenants, prétendre que la nouvelle règle ne fait que déplacer les exceptions relève de la mauvaise foi. Il est bien plus simple de se souvenir de deux exceptions que de mémoriser des listes de dizaines de verbes dont on ne sait, bien souvent, même pas ce qu'ils signifient.

Je voudrais, pour terminer, revenir encore sur un point. Pour Mme Monette, la règle selon laquelle on écrit «un compte-goutte» (sans s, puisqu'il s'agit d'un singulier) «créé un non-sens». Oublierait-elle qu'on écrit bien «des parapluies», bien que ces objets nous protègent de «la pluie»? ou encore que, comme le rappelle le site www.orthographe-recommandee.info (qu'elle n'a dû consulter que très partiellement), pour une parfaite «logique», il faudrait écrire «des comptent-gouttes» (car, si plusieurs gouttes sont comptées, n'oublions pas que s'il y a plusieurs pipettes, elles comptent — et non «elles compte»)? Mme Monette étant étudiante en psychologie sera certes en mesure de recevoir l'argument suivant venant d'un professeur de psychopédagogie qui rétorquait à un opposant qui, comme cette lectrice, s'émouvait de la rectification proposée: «Aucun argument ne prévaut jamais, je crois, contre ce qu'on appelle en psychologie le réalisme nominal, qui consiste à confondre obstinément le mot avec la chose et la graphie avec le mot.»

Mais laissons là, si vous le voulez bien, les leçons de psychologie, Madame Monette, et ne soyons pas nostalgiques: les «dinosaure[s]» avec lesquels vous vous sentez des affinités ont bel et bien expiré. Profitez plutôt de ce vent de fraîcheur pour insuffler à tous ceux qui ont le désir du français un vrai goût de cette langue et un plaisir certain à la manier: comme s'y adonnent d'ailleurs si joyeusement les Loco Locass en proposant comme remède au «malamalangué» une «prose qui ose et désankylose!»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corrivé (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édité, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Gagneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazel (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture); Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias); Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Cantonguy, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux (Sourcy, Geneviève Otis-Dionne (commenté)). La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Corneille (correspondante parlementaire à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux (Borne, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida, INFORMATIQUE, Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haeck (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danièle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boivert (vice-président exécutif et directeur général).

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00
Edition hebdomadaire
CANADA \$2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

LE DEVOIR

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL
TELEPHONES :
ADMINISTRATION: Main 7461
REDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA Semaine du 26 juillet au 1^{er} août 1917 FAIS CE QUE DOIS!

26 juillet 1917

Les Communes votent la conscription

LA FIN DU DÉBAT

Le débat sur la conscription s'est terminé misérablement, comme il avait commencé. Pas un moment, au cours de cette stérile dispute; le ton ne s'est élevé au-dessus du bas niveau de la chicane des partis. [...] Dans l'ensemble et par les déclarations ultimes de son chef, le parti libéral reste lié à la guerre "jusqu'au bout" et à la poursuite des enrôlements "volontaires". Or, [...] l'acceptation du principe de la guerre "jusqu'au bout" aboutira fatalement à la conscription, si la guerre se prolonge au-delà du jour où les enrôlements "volontaires" auront définitivement cessé.

européenne, [...] les intérêts nationaux ne sont ni oubliés, ni sacrifiés, même à ceux des Alliés. [...] Les chefs d'Etat se placent au point de vue de leur pays, défendent les intérêts de leur pays, revendiquent les droits et définissent les obligations de leur pays. Le vote de la conscription en Angleterre avait été précédé d'une discussion complète sur la politique extérieure et intérieure du Royaume-Uni. Le referendum australien a donné lieu à de multiples et utiles expressions d'opinion sur maints problèmes d'ordre national ou impérial. [...] Ici, rien!

ont même posé leurs conditions d'après-guerre. Seul le gouvernement canadien est resté muet. A défaut du premier ministre et de ses collègues, c'était le devoir des chefs de l'opposition, plus libres de leurs mouvements, de dire pour quel objet précis ils veulent, eux aussi, que le Canada reste en guerre "jusqu'au bout". Du point de vue antinational où les deux partis, le parlement tout entier et la quasi-totalité des journaux canadiens se sont placés pour justifier l'intervention du Canada, cet inconcevable insouciance des buts de guerre est absolument logique. Une discussion franche et complète de la situation actuelle du monde démontrerait qu'en effet le Canada n'est nullement menacé, s'il l'a jamais été, par l'Allemagne et ses alliés. [...] Récemment, discutant les mouvements d'opinion favorables à la paix, en Allemagne, le Times de New York déclarait: "Depuis la bataille de la Marne, il n'a plus été réellement question d'annexions par l'Allemagne ou d'indemnités à lui payer. Certainement les Alliés ne pensent pas à ces choses du passé."



Les Canadiens se battent pour l'Empire comme les Sénégalais se battent pour la France. Nos hommes d'Etat ne songent pas plus que les chefs des tribus nègres à protéger nos soldats, à défendre les droits de la nation, à préciser la pensée nationale sur les problèmes concrets de la guerre.

service actif pour la défense et la sécurité du Canada...? [...]

Les conscriptionnistes ont fini par se cramponner à l'unique motif de sentiment: "Il faut soutenir l'effort de nos fils décimés par les Allemands." [...] Si l'on faisait le partage des combattants tués ou mutilés par les armes allemandes et des victimes de la négligence de ceux qui les commandent, on constaterait qu'il y a quelque chose de plus urgent à faire que d'envoyer de nouvelles recrues en holocauste au dieu de la guerre.

Y a-t-il espoir que le Sénat se montre plus soucieux des problèmes nationaux? C'est douteux.

A part de rares et honorables exceptions, le Sénat, comme la Chambre, est composé de partisans aveugles qui se préoccupent avant tout de préparer la plateforme électorale de leurs partis respectifs. Pour les uns et les autres le salut de la nation, le sang de ses enfants, la liberté de ses citoyens sont choses fort secondaires, en comparaison du triomphe du parti et du tant pour cent que leur rapportent les larmes des mères et la sanglante faucée de la moisson humaine.

Et puis cet inconcevable insouciance des suprêmes intérêts de la nation tient à une cause plus profonde et plus générale encore que l'esprit de parti et la cupidité: il provient

surtout de la mentalité d'esclave créée par le colonialisme et accentuée par l'impérialisme. C'est la principale excuse de nos politiciens.

Les Canadiens se battent pour l'Empire comme les Sénégalais se battent pour la France. Nos hommes d'Etat ne songent pas plus que les chefs des tribus nègres à protéger nos soldats, à défendre les droits de la nation, à préciser la pensée nationale sur les problèmes concrets de la guerre.

Il paraît que de cela aussi il faut être très fier: c'est le dernier mot de la "démocratie", de la "liberté humaine", de la "civilisation supérieure".

Henri BOURASSA

30 juillet 1917

M. BORDEN EST LA CAUSE DE TOUT LE MAL

Saint-Martin, 29. - Une assemblée anticonscriptionniste a eu lieu ici, après la grand'messe, hier, sous la présidence de M. Louis Cléroux, maire du village. Deux orateurs y ont porté la parole: MM. E. Mongeau et P. Villeneuve. Le premier orateur, M. Mongeau, accuse le gouvernement Borden d'être la cause de tout le mal [...]. S'adressant plus particulièrement aux cultivateurs, l'orateur leur demande d'aider les gens de la ville, lorsqu'ils déclareront la grève générale: "Fournissez-leur les produits de la ferme, afin que la résistance soit efficace". M. Villeneuve conseille à ses auditeurs de lire le "Devoir",

dont le directeur, M. Bourassa, est un anticonscriptionniste depuis longtemps. L'orateur se déclare une fois de plus opposé à la conscription et énumère les meilleurs moyens pour s'y opposer, qui se résument à la grève générale, et à la résistance par l'inertie. M. Villeneuve ne veut pas que le Canada participe aux guerres de l'Empire "[...] Avant d'aller là-bas, comme plusieurs l'ont dit, restons donc ici, aidons nos compatriotes de l'Ontario qui sont en butte à toutes les persécutions, persécutions qui ressemblent à s'y méprendre au prusianisme qu'on veut nous faire combattre là-bas".

26 juillet 1917

LES MENUS DE GUERRE

Le contrôleur des vivres récemment nommé, insiste pour que soient établis des menus de guerre dans les hôtels, restaurants, clubs et cafés, dans toute l'étendue du Dominion; il s'y fait encore beaucoup de gaspillage. Il s'en fait aussi pas mal dans les familles. On estime qu'il se perd assez de nourriture dans la moyenne des maisons pour suffire à un homme au front. Si l'on supprimait ce gaspillage, on pourrait mettre bien des sous et des piastres même de côté. Le pays a grand besoin d'argent. Economisez et placez le produit(s) de vos épargnes sur les certificats d'épargne de guerre. (Communiqué).

27 juillet 1917

LA CHALEUR LE THERMOMETRE MONTE TOUJOURS

HIER MIDI, IL A ATTEINT 92 DEGRÉS.

Pas d'amélioration dans la température hier; la chaleur, comme la veille, comme l'avant-veille, était torride. Le thermomètre se maintient toujours entre 88 et 92 degrés. Hier midi, on dit qu'il a atteint ce dernier chiffre, aussi fallait-il voir l'encombrement des parcs, des endroits un peu frais. Hier soir cependant, une légère brise qui venait de la montagne, a séché un peu les fronts humides et plusieurs en ont profité pour essayer de passer une bonne nuit et reprendre le temps perdu.

27 juillet 1917

TROIS PETITES MENDIANTES SOUS ARRÊT

Depuis quelques mois, près de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, trois petites mendiannes en guenilles demandaient l'aumône aux passants. Toutes trois ont été arrêtées hier, et on a appris qu'elles sont trois Italiennes dont la plus âgée, celle de 12 ans, qu'était parce que sa mère l'y forçait; le père ne travaillant pas, la mère devait nourrir ses autres enfants. La deuxième appartient à une famille à l'aise et mendiait pour aider et faire plaisir à sa petite amie dans la détresse. Elles comparaitront avec leurs parents demain, à la Cour des jeunes délinquants.

27 juillet 1917

CONDAMNÉE À MORT

Paris, 27. - La danseuse Mata Hari, qui, avant son mariage, portait le nom de Marguerite Zell, a été condamnée à être fusillée pour avoir pratiqué l'espionnage. Elle est née aux Indes hollandaises.

27 juillet 1917

DE JEUNES RECALCITRANTS

Trois garçonnets comparaissent ce matin à la Cour des jeunes délinquants pour répondre à l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans un magasin de la rue Craig. Le juge leur demanda s'ils fumaient la cigarette; ayant répondu dans la négative et ayant affirmé de plus qu'ils en étaient à leur premier délit, les trois jeunes garçons furent remis en liberté. Le greffier les regarda aller, ils n'étaient pas rendus au premier coin qu'ils allumaient une cigarette; la police les arrêta immédiatement et ils durent revenir devant le juge qui leur administra une verte semonce et les renvoya encore une fois.

1^{er} août 1917

VOLEURS MIS EN PRISON

Le juge Choquet, des Sessions, a condamné à la prison, plusieurs prévenus, hier. Le premier Charles Dunbar, qui a volé un bicyclette de \$50 à Saint-Lambert, a été condamné à un mois de prison. Martin Markinson, serviteur au Freeman, a été condamné à 6 mois parce qu'il avait volé des cuillères, des fourchettes et des couteaux en argent. Plusieurs de ces articles ont été retrouvés dans sa chambre. Joseph Arcand, trouvé coupable d'avoir volé du vert de Paris, à la Canada Paint Co., passera un mois en prison.

28 juillet 1917

BLESSÉE PAR UNE MARATRE

Hier soir vers minuit l'ambulance de l'hôpital Général venait, au No 327, Hôtel de Ville, chercher une jeune fille de 19 ans, Irène Hébert qui souffrait d'une blessure grave à la tête et de coupures aux poignets, reçues en défendant une petite fille qui se faisait battre par une femme âgée. Cette dernière se tourna vers Irène Hébert, avec un gril de poêle et lui infligea des blessures sérieuses. La femme est sous arrêt.

27 juillet 1917

AMENDEMENT À LA LOI DE PROHIBITION

Ottawa, 27. - Une députation des sociétés de tempérance des diverses provinces du Dominion s'est présentée hier auprès du premier ministre, de sir George Foster et de M. C. H. Doherty, ministre de la justice, et leur a soumis un projet de loi de tempérance applicable à tout le Canada. Ce projet défend la fabrication des liqueurs spiritueuses au pays, ainsi que l'importation et la réclame des boissons enivrantes. La députation a suggé-

ré que le parlement adopte un bill en ce sens et le mette directement en vigueur. Le premier ministre Borden a déclaré à la députation que c'était l'intention du gouvernement d'amender la loi Doherty de façon à ce que les provinces qui ont adopté la prohibition puissent appliquer celle-ci, amendements qui consisteront surtout en des pénalités pour empêcher l'entrée et l'expédition de liqueurs enivrantes dans les provinces "sèches".

1^{er} août 1917

UN LYNX À MONTREAL!

Il n'y est plus: ce nom seul figure sur le rapport de M. J. E. Nantel, surintendant du département de l'incinération, pour l'année 1916. On constate en fait qu'un lynx, un perroquet,

deux souris, trois singes, 17 pigeons, 1,725 chats, 3,313 chevaux et 4,783 chiens ont été apportés aux différents incinérateurs de la ville au cours de l'année dernière. [...]

Recherche et adaptation: Pierre Rousseau

Advertisement for a stove. It features an illustration of a large, ornate stove with a glass door. Text includes: 'La vignette ci-contre est celle qui aurait dû paraître dans notre annonce de samedi, à l'article des poeles à prix réduits. \$5.00 DE DEPOT RESERVEVA CE MAGNIFIQUE POELE EN ACIER POUR L'ÉCHAUFFEMENT DE LA MAISON. La demande constante pour le fer et l'acier causée par la guerre, fait que les prix des poeles augmentent sans cesse, et nous ne pouvons que vous recommander de vous procurer rapidement ce modèle à l'occasion, bénéficiant certainement de cette situation. IL NOUS FAUT BOULER DURANT LA SEMAINE PROCHAINE 100 DE CES POELES POUR PERMETTRE LA VENTE AU PRIX REMARQUABLE DE \$39.00. ÉPARGNEZ DONC \$14.00 SUR VOTRE POELE. La vignette est une reproduction exacte. C'est sans doute un des plus jolis modèles et nous le garantissons absolument pour CUIRE ET CHAUFFER. Remarque les jolies parties nickelées, l'élegant corniche avec miroir et le grand réchauffeur. Les poeles nickelés sont d'une hauteur convenable pour permettre de nettoyer facilement sous le poele. Les commandes par la poste seront remplies attentivement. Le plein prix de ce poele est de \$53.00. Vous déposez \$5.00 maintenant et le balance \$34.00 est payable, si désiré, en livrant à l'occasion. W. Valiquette 471-477 RUE STE-CATHERINE EST

Advertisement for Kodak cameras. It features an illustration of a Kodak camera. Text includes: 'UN PRÉCIEUX COMPAGNON EN VILLEGIAURE, C'EST UN KODAK. Nous en avons un choix considérable, depuis \$1.00 jusqu'à \$100.00. Catalogue envoyé gratis sur demande. À l'agence spéciale J. H. ROBERT 1185, RUE SAINT-DENIS, angle Mont-Royal